



Notice explicative du projet

La préservation du patrimoine que constitue l'église « Saint-André » exige la rénovation de l'installation électrique et l'aménagement d'un parafoudre avec une liaison équipotentielle.

L'installation électrique :

En effet, l'installation électrique laisse apparaître des risques manifestes pouvant porter atteinte à la sécurité physique des paroissiens.

Tant le réseau que les branchements d'électricité ne sont plus conformes aux normes de sécurité et ne sont plus en bon état d'usage et de fonctionnement (fils dénudés, prises cassées ou obsolètes, éclairage électrique défectueux et très insuffisant, installation électrique dangereuse).

Cet état de vétusté qui ne répond plus aux règles élémentaires de sécurité nécessite donc une mise en conformité de toute l'installation électrique de l'église.

L'installation d'un parafoudre :

L'église n'est pas suffisamment protégée en cas de décharge électrique (foudre).

On constate l'absence de parafoudre sur l'alimentation EDF et l'absence de liaison équipotentielle entre la prise de terre paratonnerre et la prise de terre électricité générale.

Cette situation nous expose à des dégâts électriques et des risques d'incendie en cas d'orage.

Il est donc fortement recommandé une amélioration du niveau de protection en mettant en place une pointe à dispositif d'amorçage qui permettra de protéger l'ensemble du bâtiment et la mise en place de deux descentes suivant les recommandations de la norme depuis 2012.

